https://www.haute-garonne.fr/mon-canton-saint-gaudens
Haute Garonne
HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Mon canton Saint-Gaudens

Rubrique
Canton
Tag 1
Saint-Gaudens
Tag 2
Département
Tag 3
Élus
Publié le 2 septembre 2026
Reading time
Reading time : 7 minutes
Image d’illustration

Lilian Cazabet / CD31

Suivre mon canton sur Facebook

Qu'est-ce qu'un canton ?

D’où vient le système de cantons ?

C’est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu’est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.

Chaque canton fait alors environ 18 km2. On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.

Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l’évolution démographique.

Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d’un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.

Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne – 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur – compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d’intervention d’une gendarmerie, d’une brigade de sapeurs-pompiers et d’une circonscription de collecte d’impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C’est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d’y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l’époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élection présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les 62 communes du canton de Saint-Gaudens

Aspret-Sarrat • Ausson • Balesta • Blajan • Bordes-de-Rivière • Boudrac • Boulogne-sur-Gesse • Cardeilhac • Castéra-Vignoles • Cazaril-Tambourès • Charlas • Ciadoux • Clarac • Cuguron • Le Cuing • Escanecrabe • Estancarbon • Franquevielle • Gensac-de-Boulogne • Labarthe-Inard • Labarthe-Rivière • Lalouret-Laffiteau • Landorthe • Larcan • Larroque • Lécussan • Lespiteau • Lespugue • Lieoux • Lodes • Loudet • Miramont-de-Comminges • Mondilhan • Montgaillard-sur-Save • Montmaurin • Montréjeau • Nénigan • Nizan-Gesse • Péguilhan • Pointis-Inard • Ponlat-Taillebourg • Régades • Rieucazé • Saint-Ferréol-de-Comminges • Saint-Gaudens • Saint-Ignan • Saint-Lary-Boujean • Saint-Loup-en-Comminges • Saint-Marcet • Saint-Pé-Delbosc • Saint-Plancard • Saman • Sarrecave • Sarremezan • Saux-et-Pomarède • Savarthès • Sédeilhac • Les Tourreilles • Valentine • Villeneuve-de-Rivière • Villeneuve-Lécussan

Carte des services du canton de Saint-Gaudens

Ouvrir la carte en plein écran

Chiffres clés

Entre 2021 et 2025, ce sont près de **24,8 millions d’euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Saint-Gaudens :

- **17 millions d’euros** pour les projets des **communes et EPCI**
- **2,2 millions d’euros** pour les **associations**
- **4 millions d'euros** pour les **collèges**

Il y a **4** collèges pouvant accueillir un total de **1 980** élèves :

- BOULOGNE-SUR-GESSE Charles-Suran
- MONTREJEAU Bertrand-Laralde
- SAINT-GAUDENS Didier-Daurat
- SAINT-GAUDENS Leclerc

.pdf / 290 ko

Portrait du canton de Saint-Gaudens

.pdf / 290 ko
Télécharger

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Réhabilitation des locaux scolaires de Franquevielle (accompagnement de 262 000 euros)
- Réhabilitation du groupe scolaire de Miramont-de-Comminges (accompagnement de 200 000 euros)

Solidarités et services publics

- Maison départementale de proximité à Montréjeau
- Maison départementales des solidarités entièrement rénovée à Saint-Gaudens
- Modernisation de la Maison départementale des solidarités de Saint-Gaudens (accompagnement de 800 000 €)

Mobilités

- Trois nouvelles aires de covoiturage à Ausson, Saint-Gaudens et Boulogne-sur-Gesse

Patrimoine et équipements publics

- Rénovation de l'hôtel de LASSUS de Montrejau tranche 1 (accompagnement de 422 000 euros)
- Réhabilitation du bâtiment mairie et salle des fêtes de Clarac tranche 1 (accompagnement de 432 000 euros) tranche 2 (accompagnement de 257 000 euros)
- Extension du parc des expositions du Comminges : construction d'un bâtiment supplémentaire de Villeneuve-de-Rivière (accompagnement de 400 000 euros)
- Réhabilitation de l'hôtel de ville de Saint-Gaudens (accompagnement de 300 000 euros)
- Construction d'un crématorium à Villeneuve-de-Rivière (accompagnement de 300 000 euros)
- Rénovation et extension de la salle des fêtes, création d'un bistrot associatif et d'un marché de producteurs locaux à Charlas (accompagnement de 292 000 euros)
- Rénovation énergétique et mise en accessibilité totale du bâtiment abritant la mairie et les locaux associatifs de Labarthe-de-Rivière (accompagnement de 255 000 euros)
- Aménagement de 3 logements communaux à Gensac-de-Boulogne (accompagnement de 156 000 euros)
- Construction d'une halle à Peguilhan (accompagnement de 172 000 euros)
- Réhabilitation de la salle du Belvédère à Saint-Gaudens 240 000 euros

Les points forts du mandat

- Une Maison départementale des solidarités entièrement rénovée
- Un soutien fort au développement économique du Comminges
- De nouvelles infrastructures de mobilité et de services publics
- Une action importante en faveur des communes rurales

Agenda du canton

Nodes
Titre court
Les cantons de Haute-Garonne

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 62 communes
- **Superficie** : 573 km²
- **Population** : 35 615 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 61 hab./km²

- **Intercommunalités principales** : le canton correspond au territoire de la CC Cœur et coteaux du Comminges.

Vos élus du canton

LAURENTIES BARRÈRE Céline, *Conseillère départementale* — celine.laurenties@elus.cd31.fr
DUCLOS Jean-Yves, *Conseiller départemental* — jean-yves.duclos@elus.cd31.fr